

V. avis de révocation

droit de révocation

Vous pouvez révoquer votre déclaration contractuelle soit par écrit (par exemple par courrier, fax ou message électronique) dans un délai d'un mois soit en nous renvoyant l'objet contractue là condition que celui-ci vous est parvenu avant la fin de ce délai. Le délai commence dès la réception de cette information par écrit mais pas avant réception de la marchandise par le destinataire (lors de livraisons similaires, effectuées à plusieurs reprises, le délai ne commence pas avant la réception de la première livraison) ni avant que nous ayons assumé nos obligations à l'information conformément au paragraphe § 312 g alinéa 1 n° 1 Code civil allemand en lien avec l'article 246 paragraphe § 3 de la loi d'introduction au code civil allemand (EGBGB) ainsi que la satisfaction aux obligations d'information conformément à l'article 246 paragraphe § 2 en lien avec le paragraphe § 1 alinéa 1 et 2 du code civil allemand (EGBGB). Pour faire valoir ce délai de révocation, il suffit d'envoyer à terme la révocation ou l'objet contractuel.

Veillez adresser la révocation à l'adresse suivante:

**Lens and more GmbH
« MetsTesLentilles »
Direction: Kerstin Pintz
Königstraße 13
76726 Germersheim
ALLEMAGNE**

info@metsteslentilles.fr

Veillez nous renvoyer le retour à l'adresse suivante:

**Lens and more GmbH
La Poste
11A RUE PRINCIPALE
67480 ROESCHWOOG
FRANCE**

Avant de renvoyer la marchandise, veuillez contacter notre service après-vente:

soit par message électronique: info@metsteslentilles.fr

soit par fax: +49 (0) 72 74 70 76-76

Les frais de renvoi seront remboursés selon les réglementations légales. Veuillez contacter notre service après-vente.

conséquences de la révocation

En cas de révocation, les prestations de chaque partie sont à concéder (et, le cas échéant, il faut dessaisir de ce qui a pu être exploitable comme par exemple les taux d'intérêts). Au cas où vous ne pouvez nous rendre la marchandise reçue, la rendre qu'en partie ou en mauvais état, vous devez nous fournir, le cas échéant, un substitut de sa valeur. Lors de la cessation des objets, si l'endommagement est

causé par l'examen de l'objet (comme il serait possible dans un magasin) ceci n'est pas valable.

Les consommateurs ne doivent pas fournir de dédommagement en cas d'endommagement survenu lors d'une utilisation conforme de l'objet.

Retour des marchandises colisables à nos risques et périls. Les frais de port du renvoi sont à votre charge si la marchandise livrée correspond à celle que vous avez commandée et si son prix ne dépasse pas 40 Euros, ou si au moment de la rétraction, vous n'avez pas encore payé la totalité de l'objet contractuel dépassant le montant de 40 euros, ou une partie de ce dernier. Sinon, le renvoi est gratuit pour vous. Les marchandises non-colisables seront collectées à votre domicile. Vous devez assumer tout engagement relatif au remboursement dans un délai de 30 jours à compter de la date d'envoi de votre révocation ou de la marchandise. De notre côté, cela prend effet à compter de la réception de votre révocation ou de la marchandise renvoyée.

Fin de l'avis de révocation.